



SEPTEMBRE 2025

N° 3

Gestanet



05 65 11 44 36



fdfr46@orange.fr



fdfr46.communication@orange.fr



La carte des Foyers ruraux du Lot
Cliquez ici !



La Lettre des Foyers Ruraux du Lot paraît tous les deux mois.

Elle a pour but :

- d'informer les Foyers Ruraux des actions et projets de la Fédération
- de partager des ressources qui peuvent leur être utiles.

C' est aussi un lien entre les Foyers Ruraux pour favoriser les échanges et le dialogue.

N'hésitez pas à la transmettre à vos adhérents.

Dans ce numéro de la rentrée, nous allons vous parler :

- du cinéma itinérant
- Afri-Cajarc 2026
- La Trans'Occitane 2026

Tant de choses
à faire ensemble!



La Fédération des Foyers Ruraux du Lot et le cinéma itinérant : une histoire de partage et de lien social...

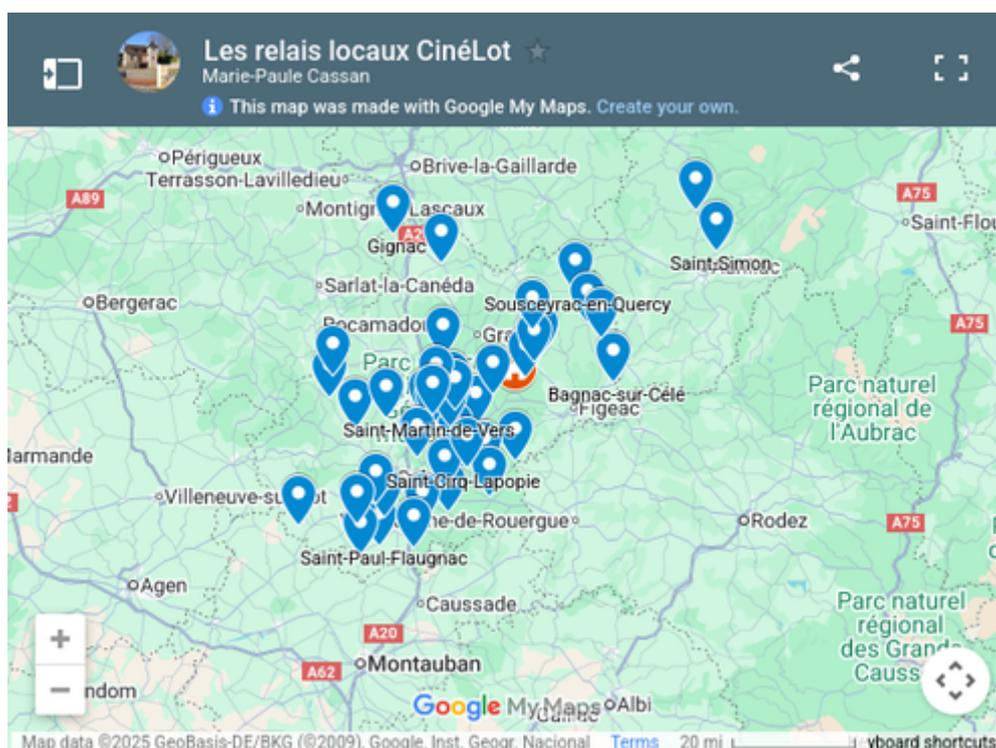
Le cinéma itinérant **CinéLot**, créé en 1999, est sans aucun doute l'activité emblématique de la fédération départementale des Foyers ruraux du Lot.

CinéLot s'est construit sur les bases d'un premier circuit existant dans le Lot en 1988, les projections étant alors assurées par des bénévoles. En 1999, le Président de la Fédération des Foyers Ruraux, Géo Marchand relance un circuit itinérant : c'est la naissance de **CinéLot**.

En 2004, Maguy Vayssouze, devenue co-présidente, accepte la charge "d'exploitante de cinéma" bénévole.

2013, **CinéLot** passe au numérique. La fédération investit dans du nouveau matériel coûteux et fragile. Les projectionnistes doivent acquérir un nouveau savoir-faire, s'adapter à internet et ses caprices.

Aujourd'hui, La fédération emploie 4 salariés à temps partiel. Avec une soixantaine de points de projection, elle est reconnue dans le département comme acteur de développement culturel.



A l'échelon national

Le cinéma itinérant, c'est aujourd'hui **109 exploitants passionnés** (rapport d'information du Sénat, 24 mai 2023), épaulés par de **nombreux bénévoles**, en France et Outremer.

Ceux-ci organisent des projections de films dans près de **2500 communes rurales**, dans tous les coins du territoire national.

C'est là une offre exceptionnelle mais largement méconnue, qui dispose, en outre, d'un fort potentiel de développement.

Pour comprendre un peu mieux le fonctionnement de ce super outil.

Pour devenir exploitant d'un cinéma, une autorisation administrative préalable est nécessaire. Elle est délivrée par le **Centre national du cinéma** (CNC).

Cette formalité suppose que le cinéma respecte le règlement de sécurité et les normes techniques imposées par la Commission supérieure technique de l'image et du son (CST).

A la Fédération, c'est Maguy Vayssouze qui assure cette responsabilité. Elle est accompagnée de Renée Destacamps qui s'occupe de la partie "scolaire".

Mais surtout pour faire fonctionner ce dispositif, il faut **des bénévoles** :

Les **relais locaux**, sans eux rien n'est possible.

Le bon fonctionnement de CinéLot dépend des bénévoles, ces femmes et ces hommes qui s'engagent chacune et chacun à leur manière régulièrement ou ponctuellement pour que le Cinéma soit présent partout sur notre département rural.

Dans les Communes accueillant les projections, ce sont les bénévoles qui connaissent le mieux leur public, communiquent par tous les biais pour le rassembler, aident les projectionnistes à installer les projections, animent les séances...

Bref, sans les bénévoles, pas de circuit itinérant, pas

Il faut d'abord programmer le film à partir d'un fichier proposé sur le site de la fédération.

Le choix est fait par le relais local ou suite à une réunion publique, ce qui encourage l'implication d'un plus grand nombre. La coordination pour le choix de films avec les points de diffusion voisins est importante.

Un échéancier est prévu pour une bonne organisation de la séance.

Viens ensuite, la communication.

Le relais local est responsable de la communication. La Fédération l'aide en réalisant des affiches et en diffusant les séances sur le net.

LE CINÉMA ITINÉRANT

Le jour J...

Le relai local prépare la salle pour assurer au public une séance agréable.

Le projectionniste arrive généralement 1 heure avant le début de la séance. Il installe le matériel et ouvre la billetterie 15 minutes avant le début du film. Pour les séances de plein air, le temps de préparation est plus long.

La Fédération propose quelques actions à mettre en place autour du film projeté.

Ces actions ont pour but de favoriser les rencontres et de donner envie de revenir le mois prochain.

Se retrouver autour d'un verre : proposer une buvette, peut-être une petite restauration à l'entracte ou à la fin du film. Cela permet de faire quelques recettes sur votre soirée.



Soirée détente : un pique-nique entre 2 films ou un mini-concert



Présenter le film avant la projection et annoncer la prochaine séance : qui est le réalisateur, quel autres film lui doit-on contexte, pourquoi avoir choisi ce film,...

Ciné-débat : de nombreux films prêtent à la discussion. Pourquoi ne pas inviter un connaisseur ou même le réalisateur et en parler avec le public.

Des films citoyens : programmer des films qui parlent du territoire ou qui soulèvent des questions de société.

Co-programmation : échanger avec les spectateurs sur leurs prochaines envies de films.



Tant de choses à faire ensemble!

LA COMMISSION CINÉMA

La commission cinéma.

Elle est constituée de bénévoles qui se réunissent régulièrement pour travailler sur les projets engagés autour du cinéma : la programmation de films, la communication, la formation, le développement de la culture cinématographique.

Pour être plus efficace, la commission a constitué des sous-groupes qui sont autonomes pour leur fonctionnement. Tous les 2 mois, il y a une mise en commun des réflexions des sous-groupes

Gérard Litzow est responsable du groupe **formation**

Françoise Tournemine est responsable du groupe **programmation**.

Philippe Absous est responsable du groupe **communication**



A côté des bénévoles, l'équipe de salariés.

Alexandre MIRA : projectionniste chargé de l'animation auprès des jeunes, création vidéo.

Benjamin HUBERT : projectionniste, Chargé du matériel audio-visuel.

Christophe Bagilet : projectionniste, chargé de Communication (il réalise les affiches).

Christian Vauthiez : projectionniste .

Tant de choses
à faire *ensemble!*

Pour remplir au mieux sa mission, la Fédération est membre souvent actif d'associations.

The logo for CNC (Centre National du Cinéma et de l'Image Animée) features the letters 'CNC' in a bold, blue, sans-serif font, with a small yellow '7' as a superscript to the right.

Centre National du Cinéma et
de l'Image animée



Association National
des Cinémas Itinérants

The logo for CINEPHILAE is the word 'CINEPHILAE' in a black, uppercase, sans-serif font, centered within a yellow rectangular box with a thin black border.

CINEPHILAE est chargée de la coordination régionale
du dispositif Lycéens et apprentis au cinéma



Cinéma Art & Essai

Pour en savoir plus sur ces associations, cliquez sur le logo.

classement art et essai ?

Besoins techniques
projection commercial et non
projection plein air
notre démarche
les festivals
cinépitchouns
ecris ta série
jeux

Les coulisses d'un festival.

Le Festival « Afri-Cajarc » est une invitation à découvrir les Cultures Africaines à travers des programmations pluridisciplinaires : Musique, Danse, Littérature, Arts plastiques et ...**Cinéma**.

Depuis 1999, Ce festival porte un message de tolérance et favorise un esprit d'ouverture et de compréhension du public sous le prisme de **l'Afrique**.

La Fédération des Foyers Ruraux du Lot est fière d'être le partenaire de cette manifestation depuis bien des années.

En 2024, le Cinéma n'a pas été représenté et les Festivaliers l'ont profondément regretté.

Mais pour l'édition 2025, forte de **son outil Cinéma itinérant CinéLot**, la Fédération a contribué à la richesse et à la réussite de ce Festival.



Au fil des ans, le Festival a changé.

Depuis 2024, Afri-Cajarc est devenu un **festival gratuit**, un choix fort pour rendre la culture accessible à tous et simplifier l'organisation. Et donc, les partenaires ne sont plus rémunérés. Ce changement a renforcé notre légitimité en tant qu'**acteur Education populaire engagé sur le territoire**.

Pour des **raisons de sécurité**, les organisateurs ont dû revoir l'implantation les lieux et le Cinéma est maintenant implanté à l'Espace Françoise Sagan.

L'Equipe Cinéma s'est constituée en mars et le travail a commencé.

Daniel Atchali a été désigné coordinateur de la compétition. La Compétition est une nouveauté sur le festival. Il a fallu s'adapter et créer des trophées. Ils ont été réalisés spécialement pour l'occasion par L'association « L'Ami Bois ».



Tant de choses
à faire *ensemble!*



[Retour menu](#)

La **Fédération des Foyers Ruraux du Lot** a amené son savoir-faire avec CinéLot.

L'Association « **La Locollective** » a apporté son soutien.



Le choix des films et courts métrages.

Plus de **200 films** ont candidaté entre le 9 avril et le 21 mai.

C'est Daniel Atchali qui les a visionnés et qui a choisis ceux qui ont été retenus
Le Jury

Le **Jury** a été choisi par Daniel Atchal. Il était **en grand partie africain**. Comme il était difficile de le réunir sur place, on a donc eu recours à la visioconférence pour départager les films et courts métrages en compétition.

Les prix ont été décernés le dimanche.



Sur place pendant les 4 jours de festival, on trouvait :

Maguy Vayssouze (FDFR 46)

Gérard Litzow (FDFR 46)

Daniel Atchali (coordonnateur)

Alexandre Mira (FDFR 46)

Brian Hartley (La Locollective et relais local CinéLot)

Une évaluation de cette activité a été menée avec les principaux acteurs